

MA NOUVELLE VILLE SILENCE, ON LIQUIDE !

Alors que le projet de Convention Quinquennale doit être présenté la semaine du 5 juin 2023 en Conseil d'Administration Exceptionnel, **les salariés de Ma Nouvelle Ville restent dans l'incertitude !**

Soucieuse de les accompagner et les défendre, **votre section CFTC a écrit le 30 mai 2023 au Président, à la Directrice et au Responsable des Ressources humaines d'Action Logement Groupe afin de porter à leur connaissance l'existence d'un dispositif** non évoqué jusqu'à présent et susceptible de préserver l'avenir et les compétences de tous nos collègues : **TRANSCO**.

Imaginé par la CFTC en 2021 et soutenu par l'ensemble des Organisations patronales et syndicales, **cet outil novateur**, déjà utilisé dans d'autres sociétés, **permettrait de débloquent une situation particulièrement inquiétante et anxiogène. Ce dispositif permet d'accéder à une formation longue et certifiante ou à une Validation d'Acquis d'Expérience (VAE), et l'employabilité des salariés est améliorée.**

Mais nous sommes sans réponse de la part des destinataires. Aussi, nous portons à votre connaissance copie du courrier transmis.

N'hésitez pas à nous contacter et à interpeller vos supérieurs hiérarchiques directs ou indirects afin de provoquer une réaction rapide des dirigeants face à une situation d'urgence absolue qui nécessite d'agir rapidement et concrètement avant que ce dispositif ne puisse plus être déployé et les salariés protégés.



Groupe Action Logement
Monsieur ARCADIPANE
Président du Conseil d'Administration Groupe AL
21 Quai d'Austerlitz - CS 41455
75 013 Paris

Paris le 30 mai 2023

Monsieur le Président,

Lors de votre intervention au Sénat, le 24 mai 2023, vous avez eu l'opportunité d'interpeller l'Etat sur les conséquences de la requalification du Groupe Action Logement en Administration Publique. Soucieux de faire un point précis sur la situation du Groupe, vous avez évoqué la filiale **Ma Nouvelle Ville** et sa liquidation en cours que vous avez qualifiée d'historique.

En nos qualités respectives de Représentante de la Section Syndicale CFTC, et membre élu suppléant CFTC au sein du Comité Social et Economique de l'UES Action logement, nous nous permettons de vous interpeller sur cette situation.

Face aux risques de destruction d'emplois, l'inquiétude légitime des salariés, l'absence d'informations et de propositions concrètes permettant de rassurer et d'anticiper l'avenir du groupe, nous souhaitons évoquer avec vous l'existence d'un outil jusqu'à présent non évoqué par la Direction et les Syndicats Représentatifs.

Imaginé par la CFTC, et porté de manière collective par l'ensemble des Organisations Patronales et Syndicales, **le dispositif TRANSCO nous apparaît être l'outil incontournable** pour faire face à la situation que rencontre le Groupe aujourd'hui et anticiper son évolution. Pour être effectif et opérationnel, ce dispositif doit être intégré à l'accord GEPP MM signé le 8 juillet 2022 par le biais d'un avenant.

Face à l'urgence de la situation, et bien que très attachés à la pratique du Dialogue Social en entreprise, nous sommes conscients que l'avenir de nos collègues nécessite le recours à une mise en place unilatérale de cet avenant.

Dans l'intérêt primordial des collaborateurs et pour avancer ensemble dans le maintien des emplois et la préservation de notre groupe, notre section syndicale vous demande d'agir activement face à une situation historique.

Nous restons bien entendu à votre disposition afin de travailler ensemble à la mise en place de cette solution pérenne pour les emplois et le développement du groupe et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Viviane ALCARAZ - Représentante de la section syndicale CFTC
Philippe MOREL - élu suppléant CFTC au CSE UES AL

